

La newsletter

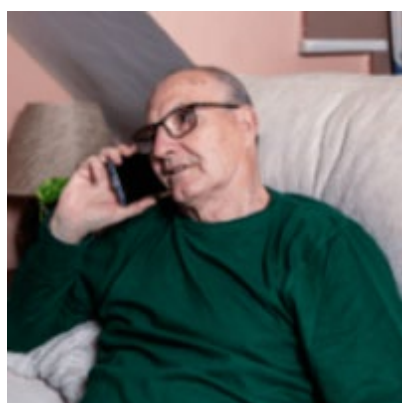
du Service cantonal de la santé publique



Le cœur du réseau bat au rythme des infos !

Pour rester connecté-e au Canton de Neuchâtel et à la santé, découvrez l'essentiel de l'actualité, des projets et des events du Service cantonal de la santé publique. Bonne lecture!

Flash santé



Canicule : appel à la vigilance pour les seniors isolés

L'isolement social est un facteur de risque majeur qui aggrave la vulnérabilité physique face à la chaleur extrême. Les données préliminaires du RHNe le confirment : la majorité des patient-e-s hospitalisés en raison du dernier épisode caniculaire souffraient de déshydratation, étaient âgés de plus de 85 ans et vivaient seuls. Comment agir ? Grâce à une simple visite ou à un appel téléphonique pour vérifier l'hydratation et l'état de conscience de la personne. En cas de doute ou de détérioration de son état de santé, contactez immédiatement son médecin traitant. En cas d'urgence vitale, composez le numéro 144.

[Comment prendre soin de nos seniors](#)



Moustique tigre : un calme trompeur éphémère

La canicule épargne-t-elle vraiment le moustique tigre ? Contrairement aux apparences, cet insecte en souffre autant que nous. Les fortes chaleurs assèchent rapidement ses points d'eau de ponte et les adultes, incapables de réguler leur température, se cachent dans la végétation pour éviter la déshydratation. Ce qui réduit considérablement leur activité. Mais ce n'est qu'un répit : dès que la fraîcheur et l'humidité reviendront, le moustique tigre pourra potentiellement s'installer en territoire neuchâtelois. Car il est à nos frontières : il s'est déjà implanté dans les cantons de Vaud, de Genève et du Valais.

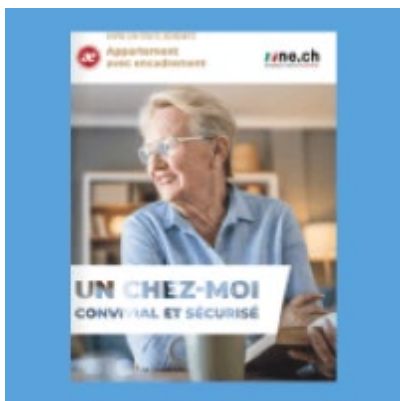
[Comment lutter contre le moustique tigre](#)



Un projet attractif pour une commune en meilleure santé

Le Canton de Neuchâtel invite ses communes à transformer leur espace public pour inciter au mouvement quotidien et favoriser la santé de leurs citoyen-ne-s. L'objectif ? Aménager des environnements où bouger se fait de manière spontanée. Elles peuvent par exemple proposer un lieu qui stimule les enfants à jouer ou à pratiquer une activité physique librement, une rue qui invite à la promenade, un escalier ou un mobilier urbain qui encourage l'activité physique. Ce concept de « design actif » dépasse la simple infrastructure : il rend les quartiers plus attractifs, valorise l'espace public et renforce la cohésion sociale.

[Comment aménager le vivre ensemble](#)



Appartement avec encadrement : vivre en toute sérénité

Qu'est-ce qu'un appartement avec encadrement labellisé et dans quelles situations y habiter ? Où se trouvent-ils sur le territoire neuchâtelois ? Combien l'encadrement coûte-t-il et quelles prestations comprend-il ? Le SCSP a récemment édité un dépliant pour mieux informer et renseigner les personnes intéressées. Plus de 900 appartements sont labellisés dans le canton de Neuchâtel, répartis dans les quatre régions : Littoral, Montagnes neuchâteloises, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

[Comment choisir son chez-soi sécurisé](#)

Sous la loupe



Planification hospitalière : comment le Canton organise les soins stationnaires

Le Canton de Neuchâtel vient de lancer sa procédure d'appel à candidature pour sa prochaine planification hospitalière pour les soins somatiques aigus. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ? Il ne s'agit pas d'un simple document administratif, mais d'un outil essentiel pour organiser l'offre hospitalière et garantir à la population un accès à des soins stationnaires adaptés à ses besoins dans le temps. Au terme de ce dernier, le Conseil d'État définit quels établissements hospitaliers sont officiellement reconnus pour facturer certaines prestations médicales stationnaires à l'assurance maladie obligatoire (LAMal). Depuis l'entrée en vigueur de cette loi fédérale, chaque canton doit établir cette liste officielle. Cette décision est fondamentale car elle dicte la répartition du financement : pour chaque prestation (stationnaire) validée, le canton assume 55 % des coûts, tandis que l'assurance maladie de base couvre les 45 % restants. La LAMal prévoit que les cantons revoient périodiquement leur planification pour qu'elle réponde à l'évolution des besoins. Pour fournir des prestations aux Neuchâteloises et Neuchâtelois, toute institution hospitalière et maison de naissance, publique ou privée, située dans le canton ou ailleurs en Suisse, peut ainsi soumettre sa candidature jusqu'au 14 septembre prochain.

[En savoir plus](#)

À votre agenda



Conférence : les données de santé, un levier d'innovation

Pour qui ?

Pour toutes les institutions de soins, les professionnel-le-s de la santé, les PME et les startups du canton de Neuchâtel intéressés à réfléchir et à échanger sur les enjeux de l'utilisation des données de santé, leur partage et leur valorisation.

Quel programme ?

Des conférences, des pitches, une table ronde et des moments d'échanges sur les données de santé qui s'imposent aujourd'hui comme un levier clé d'innovation et de transformation du système de soins.

Quand ?

Judi 24 septembre 2026 | 8h-14h

Où ?

EPFL - Microcity
Rue de La Maladière 71 - Neuchâtel

Envie d'en savoir plus sur le programme dès qu'il sera dévoilé ? Écrivez à service.santepublique@ne.ch



Atelier : un après-midi Équilibre en marche

Pour qui ?

Pour toutes et tous les seniors qui souhaitent rester en forme et ainsi réduire leurs risques de chutes. C'est entièrement gratuit mais l'inscription est recommandée.

Quel programme ?

Des activités découverte avec des spécialistes (ostéogym, gym'équilibre, danse ou encore circuit training) et des tests avec conseils pratiques et personnalisés dispensés par des physiothérapeutes. Mais aussi des stands d'informations tenus par des professionnel-le-s. Sans oublier des rafraîchissements offerts !

Quand ?

Samedi 5 septembre 2026 | 13h00-17h30

Où ?

Collège de La Fontenelle
Rue de Chasseral 3 - Cernier

Le SCSP a récemment envoyé des flyers destinés à promouvoir cet événement aux professionnel-le-s de la santé concernés par cette thématique. Merci de les relayer auprès de vos patient-es/client-es !

[S'informer](#)

Nous vous souhaitons un été rafraîchissant !

Une info partagée, c'est un réseau boosté. N'hésitez pas à relayer cette newsletter !

Pour s'inscrire, c'est par [ici](#) !

Service cantonal de la santé publique
(SCSP)
Rue de Tivoli 28
Case postale 1
2002 Neuchâtel 2
032 889 62 00 | www.ne.ch/SCSP



[Mettre à jour ses préférences](#) ou [se désinscrire](#)